

Énoncé de politique de placement

Fonds distinct Mandat privé Équilibré canadien Manuvie

Objectif de placement

À moins d'indication contraire, l'objectif de placement du Fonds sous-jacent est identique ou très semblable à celui du fonds distinct.

Ce Fonds vise à procurer un revenu constant et à offrir un potentiel de plus-value du capital en investissant dans des actions et des titres à revenu fixe canadiens et étrangers. Le Fonds peut également atteindre son objectif de placement par la conclusion de contrats à terme de gré à gré afin d'offrir un rendement semblable à celui d'un autre fonds géré par Gestion de placements Manuvie limitée (moins les coûts des opérations sur instruments dérivés).

Stratégie d'investissement

Ce Fonds achète des parts de la catégorie de fonds commun de placement Mandat privé Équilibré canadien Manuvie ou d'un fonds très semblable (le « Fonds sous-jacent »).

La stratégie de placement du Fonds sous-jacent consiste à investir principalement dans des titres de créance et des titres de participation qui peuvent comprendre, sans s'y limiter, des actions ordinaires, des actions privilégiées, des titres de créance publics, des titres de créance de sociétés, des fiducies de placement immobilier, des fiducies de redevances et des instruments du marché monétaire. Le Fonds sous-jacent peut aussi investir dans des titres étrangers ainsi que dans des titres de créance de qualité inférieure.

Pour le volet des actions du Fonds sous-jacent, le conseiller en valeurs adopte une approche de placement fondamentale axée sur la valeur, recherchant des titres dont le cours est avantageux et qui ont un potentiel de croissance et de revenu. L'analyse se fonde sur la compréhension et l'évaluation des facteurs qui concourent à la rentabilité d'une société, notamment les marges bénéficiaires, l'affectation des capitaux, l'endettement, le chiffre d'affaires et les possibilités de réinvestissement. Cette analyse est complétée par une évaluation des forces propres à chaque société comparativement à ses concurrents. L'accent est mis sur les entreprises ayant de très bons antécédents concernant la répartition du capital.

Le volet des titres à revenu fixe du Fonds sous-jacent est géré selon une démarche qui allie la recherche économique descendante et l'analyse de crédit ascendante, en vue de générer des rendements à long terme supérieurs à la moyenne en repérant des occasions de valeur et en atténuant le risque de perte en cas de baisse. Le processus met l'accent sur la répartition sectorielle, la qualité du crédit et la sélection de titres, combinées à une gestion active de la courbe de rendement et à l'atténuation des risques. L'analyse économique et fondamentale joue un rôle clé, car elle permet au conseiller de tirer profit des écarts de taux en cernant les secteurs surévalués ou sous-évalués. L'analyse du crédit et la sélection des titres font surtout appel aux recherches sur le crédit et à l'analyse de la valeur relative effectuées par le conseiller en valeurs dans chaque secteur.

Veuillez vous reporter à la rubrique « Intégration du développement durable » dans la section « Renseignements applicables à un ou plusieurs fonds » du prospectus du Fonds sous-jacent pour obtenir de plus amples renseignements sur la façon dont le Fonds sous-jacent utilise l'intégration des facteurs ESG dans son processus de placement.

Le Fonds sous-jacent peut aussi investir jusqu'à 49 % de son actif dans des titres étrangers, pourvu qu'il respecte son objectif de placement.

Le Fonds sous-jacent peut détenir une partie de ses actifs en espèces ou en titres du marché monétaire à court terme à des fins administratives ou en période de recherche d'occasions de placement ou en raison des conditions générales du marché ou de la conjoncture économique ou politique.

Le Fonds sous-jacent peut également investir une partie ou la totalité de son actif dans d'autres fonds de placement, notamment des fonds sous-jacents et des FNB, qui peuvent être gérés ou non par le gestionnaire (ou l'une de ses sociétés affiliées ou associées) afin d'obtenir une participation indirecte aux marchés, aux secteurs ou aux catégories d'actif appropriés. Le Fonds sous-jacent peut investir dans des fonds de placement gérés par des gestionnaires de placements non affiliés s'il n'existe pas d'occasions de placement appropriées dans des fonds affiliés. Les fonds sous-jacents seront choisis en tenant compte de facteurs comme l'objectif et les stratégies de placement du Fonds sous-jacent, le rendement passé et la volatilité. Veuillez vous reporter à la rubrique « Placements dans les fonds sous-jacents » du prospectus du Fonds sous-jacent.

Le Fonds sous-jacent peut investir dans des dérivés ou les utiliser à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture, conformément à son objectif de placement et suivant ce qui est autorisé par la législation sur les valeurs mobilières applicable, ou encore, conformément à la dispense décrite à la rubrique « Dispense au titre des instruments dérivés » du prospectus du Fonds sous-jacent. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins de couverture dans l'éventualité où le Fonds sous-jacent aurait des rentrées ou des sorties de fonds importantes et pour protéger l'actif du Fonds sous-jacent. Les dérivés peuvent être utilisés à des fins autres que de couverture pour investir indirectement dans des titres ou sur des marchés de capitaux et obtenir une position de change. Vous trouverez plus de renseignements sur les dérivés, notamment sur les dérivés auxquels pourrait recourir le Fonds sous-jacent, à la rubrique « Risque associé aux dérivés » du prospectus du Fonds sous-jacent.

Le Fonds sous-jacent peut également conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres pour générer des revenus supplémentaires et/ou gérer ses liquidités à court terme. Pour en savoir plus, reportez-vous à la rubrique « Risque associé aux opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres » du prospectus du Fonds sous-jacent.

Risques

Lorsqu'un fonds distinct achète des parts d'un fonds sous-jacent, il peut être exposé aux risques associés à ce fonds sous-jacent. Vous trouverez ci-dessous une liste des principaux risques pour les fonds communs de placement sous-jacents dans lesquels le fonds distinct investit. Pour obtenir une définition complète de chaque risque principal, ainsi que les risques communs à tous les fonds communs de placement sous-jacents, reportez-vous à la section générale du prospectus du fonds commun de placement.

- Risque associé à la requalification des créances
- Risque associé à l'épuisement du capital
- Risque associé à la catégorie
- Risque de contrepartie
- Risque de crédit
- Risque de change
- Risque de défaillance
- Risque associé aux instruments dérivés
- Risque associé aux actions
- Risque associé aux FNB
- Risque lié aux placements étrangers
- Risque associé aux fiducies de revenu
- Risque associé aux taux d'intérêt
- Risque associé aux séries multiples
- Risque associé aux remboursements anticipés
- Risque associé à l'immobilier
- Risque associé aux opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres
- Risque associé aux porteurs de titres importants
- Risque associé à la fiscalité
- Risque associé aux fonds sous-jacents

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les stratégies, ainsi que sur les objectifs et les risques associés aux fonds sous-jacents dans lesquels le fonds distinct investit, veuillez vous reporter au prospectus des fonds sous-jacents ou communiquer avec nous pour obtenir un exemplaire imprimé.

Où dois-je m'adresser pour obtenir d'autres renseignements ou de l'aide?

Pour de plus amples renseignements, consultez la notice explicative et le contrat. Vous pouvez également communiquer avec nous. Nos coordonnées sont les suivantes :

Manuvie
500 King Street North
Waterloo (Ontario) N2J 4C6

www.gpmanuvie.ca

Canada, à l'exception du Québec
1 888 790-4387

Québec et clientèle francophone
1 800 355-6776

Pour obtenir des renseignements relatifs à des problèmes que nous n'avons pas été en mesure de régler, communiquez avec l'Ombudsman des assurances de personnes en composant le 1 800 361-8070 ou en visitant le site www.oapcanada.ca.

Pour obtenir des renseignements relatifs à la protection additionnelle offerte à tous les titulaires de contrats d'assurance vie, communiquez avec Assuris, une entreprise mise sur pied par l'industrie canadienne de l'assurance vie. Consultez le site www.assuris.ca pour obtenir de plus amples renseignements.

Pour obtenir des renseignements sur la façon de communiquer avec un responsable de la réglementation d'assurance dans votre province, visitez le site Web du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance à l'adresse www.ccir-ccrra.org.

Gestion de placements **Manuvie**

Gestion de placements Manuvie est une dénomination commerciale de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie) est l'émetteur des contrats d'assurance des fonds distincts de Manuvie et le répondant des clauses de garantie contenues dans ces contrats.

Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.